

CONSEIL MUNICIPAL DU 03-07-2020

PRESENTS : DARNAULT Joël, VERNEAU Astrid, LAMBERT Jacques, POIRON Aurélien, LEDUC Virginie, JOLY Didier, LAMOUREUX Michel, FIGAROL Jérôme, CHATONNET Vincent, LAGARDE Chantal, BLUSSEAU Sylvain, Annie FOURNET

ABSENTS :

EXCUSÉS : ROUET Alexandre, FEIGNON Jean-François, COZIC Sylvie

- Vote du C.A. 2019
 - Approbation du compte de gestion 2019
 - Vote du budget 2020
 - Questions diverses

Réuni le 03 juillet 2020, sous la présidence de Monsieur DARNAULT Joël, le conseil municipal de Rivarennes a pris les décisions suivantes :

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous le compte rendu du conseil du 03 juillet 2020 à mettre dans le journal.
Merci bien,

I. Approbation du compte de gestion 2019 du budget principal

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes de gestion 2019 du budget principal de la Trésorerie.

II. Vote du C.A. 2019 du budget principal

Section fonctionnement : Dépenses 394 886.58 €

Recettes 580 775.84 €

Excédent de clôture : 185 889.26 €

Section d'investissement : Dépenses 175 685.07 €

Recettes 97 070.60 €

Déficit d'exercice : 78 614.47 €

Restes à réaliser recettes : 5 600 €

Restes à réaliser dépenses : 7 014.36 €

Tous ces résultats sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

L'affectation du résultat : -80 028.83 € de déficit d'investissement et 185 889.26 € en report à nouveau en recettes de fonctionnement.

III. Vote du budget 2020

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2020 principal qui s'équilibre à :

- **Budget Principal** en fonctionnement **516 186.38€**, et en investissement **219 553.90€**.